



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche, session 2022

N° J2B43IGEEBO

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche, au titre de l'année 2022 :

Monsieur RANC Emmanuel, ingénieur de recherche de 1ère classe, président, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame SCHMITT Colette, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame OUILLON Isabelle, ingénieure d'études hors classe CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Aubière.

Madame ROULOT Nelia, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur GAUTIER Laurent, professeur des universités de 1ère classe, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur WASZKIEL Georges, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Agrosup, Dijon.

Monsieur BOURGEON Jean-Marc, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 05/07/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU